



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
LE 14 SEPTEMBRE 2011

A831 Fontenay-le-Comte-Rochefort : Bussereau et Retailleau tentent le passage en force

Le projet d'autoroute Fontenay-le-Comte-Rochefort, vieux de 18 ans, est non seulement dépassé, dommageable pour l'environnement mais s'annonce scandaleusement coûteux pour les finances publiques (près de 900 M€ pour 64km, soit 14 M€ du kilomètre, alors que le coût moyen du km autoroutier se situe à 6 M€ !).

Cela n'empêche pas les présidents des conseils généraux de Charente-Maritime et de Vendée de tenter ces jours-ci le passage en force pour obtenir du Premier Ministre qu'il engage les finances de l'Etat sur le surcoût de cette infrastructure qui traverserait notamment le marais Poitevin. Nathalie Kosciusko-Morizet, avait pourtant annoncé, début 2011, que l'État ne financerait pas le dépassement de budget lié aux aménagements préconisés par un rapport de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), rapport commandé par son prédécesseur Jean-Louis Borloo.

A ce jour, cette étude d'impact et ses recommandations n'ont toujours pas été rendues publiques. Or il est urgent qu'elles le soient, pour enfin traiter ce dossier en toute transparence et dans le respect de l'intérêt général, avec des éléments d'appréciation objectifs et actuels.

- Le projet autoroutier A 831 est un choix dépassé en terme d'infrastructures entre les régions Poitou-Charentes et Pays de Loire. Des alternatives ferroviaires très intéressantes sont à l'étude. Une route Moreilles-Charron de délestage du centre de Marans, véritable point noir de l'itinéraire Fontenay-La Rochelle, existe depuis début 2011 mais aucune pancarte de l'indique ! Aux élus locaux qui demandent au conseil général de Vendée d'indiquer la direction de La Rochelle via ce contournement ouest de Marans, Bruno Retailleau répond le 3 août 2011: « Répondre favorablement à votre demande fragiliserait le dossier de l'autoroute A 831, que M. Bussereau et moi-même souhaitons voir aboutir rapidement ». Comment croire à l'utilité de l'A831 quand l'un de ses fervents défenseurs l'estime remise en question par l'ouverture déjà effective de cette nouvelle route...
- Le projet traverse deux zones Natura 2000, ce qui constitue des problématiques incontournables en termes de gestion de l'eau et de respect de la biodiversité ;
- Enfin, il est en contradiction avec les lois du Grenelle de l'environnement, qui ne peuvent être inopérantes dans ce dossier sauf à croire que le Grenelle était une mascarade.

Europe Écologie Les Verts de Poitou-Charentes et des Pays de la Loire demandent que le rapport de la LPO soit rendu public, que Nathalie Kosciusko-Morizet clarifie rapidement la situation et que le gouvernement, qui annonce la rigueur, ne revienne pas sur l'avis de la ministre de l'écologie en engageant l'Etat dans ce projet inutile, dispendieux et absurde, à quelques mois des élections.

Jean-Marc Soubeste, co-animateur d'EELV La Rochelle-Ré-Aunis, tél. 06 68 66 31 69

Françoise Coutant, secrétaire régionale d'EELV Poitou-Charentes, tél. 06 61 91 66 51

Jean-Michel Braud, secrétaire régional d'EELV Pays de la Loire, tél. 06 70 58 04 32